### Parc national de la Vanoise

# Orientation 3.7.1 Prévenir les risques de dégradation des paysages

Contexte

[...]

### Enjeux

Cette orientation s'inscrit à l'articulation des enjeux Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines et Rechercher une meilleure maîtrise de l'évolution des paysages et de l'occupation du sol pour maintenir la qualité du territoire, qui relèvent de missions fondamentales du parc national.

### Lignes directrices de l'orientation

- Restaurer la qualité paysagère de sites naturels dégradés par la présence de « points noirs paysagers » (dépôts de déchets, résidus d'activité, etc.). Accorder une attention particulière aux sites soumis à une forte visibilité ou en raison de leur intérêt touristique : sites le long des axes de communication, entrées et abords de villages, abords des bâtiments isolés, sites à forte fréquentation touristique.
- Limiter le nombre d'infrastructures nouvelles (lignes aériennes, routes forestières, pistes pastorales...) en privilégiant chaque fois que possible des solutions alternatives (débardage par câble, enfouissement des réseaux...). Intégrer au mieux les nouvelles infrastructures de transport incontournables en tenant compte notamment du caractère des lieux. Profiter des mesures compensatoires pour restaurer certains espaces dégradés

[...]

### Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement	Rôle des communes	Principaux autres
	public du parc national	adhérentes	partenaires
3.7.1.a - Résorber les points noirs paysagers, notamment les décharges sauvages, les installations obsolètes, les publicités trop prégnantes dans le paysage. Réhabiliter les lieux pour prévenir les récidives	Recensement, démarche	Maîtrise d'ouvrage des	État, intercommunalités
	auprès des propriétaires, accompagnement des	points concernant les équipements	compétentes et engagées dans un « Pacte Déchets », associations locales
	projets Page 1 / 3	et aménagements	

# Parc national de la Vanoise communaux <del>Page 2 / 3</del>

## Parc national de la Vanoise

3.7.1.b - Prendre en compte les sensibilités paysagères dans les projets de construction ou d'aménagement	Mise à disposition de l'observatoire  photographie des paysages, production  de documents de référence	Prise en compte dans les projets communaux	Maîtres d'ouvrage
[]	[]	[]	[]

Référence ID de l'article : #4183 Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-08 12:30